



Petit-Mars, le 23 avril 2016

Association des Parents d'Elèves

Ecole Guy de Maupassant
Route de Nort sur Erdre
44390 PETIT-MARS

Direction Académique des Services de
l'Education Nationale
8 rue du Général Margueritte
Bât. B. – BP 72616
44326 NANTES Cedex 3

A l'attention de Mr l'Inspecteur d'Académie

Objet : fermeture à suivre
école Guy de Maupassant de Petit-Mars

Monsieur l'Inspecteur,

Nous vous interpellons concernant la situation de l'école Guy de Maupassant de Petit-Mars. En effet, lors du conseil d'école qui a eu lieu le 10 mars dernier, nous avons pris connaissance que l'école faisait l'objet d'une fermeture à suivre au niveau élémentaire.

Les prévisions d'effectifs envisagés pour la rentrée 2016 sont de 259 élèves scolarisés, dont 158 en élémentaire. L'effectif prévu est donc juste au-dessus du seuil de fermeture, à savoir 155 élèves. Néanmoins, une décision de fermeture à suivre a été évoquée et officialisée par le Conseil Départemental de l'Education Nationale qui a eu lieu le 24 mars dernier.

Nous tenons à vous informer que nous nous opposons catégoriquement à toute fermeture de classe. En effet, de nombreux projets immobiliers sont en cours ou envisagés sur la commune :

- 19 logements sociaux situés à proximité de l'école dont 10 devraient pouvoir être occupés par des familles avant la fin de l'année 2016,
- 5 logements sociaux dans le centre bourg,
- une première tranche de 62 lots à bâtir et un lot destiné à 15 logements sociaux dans un lotissement de 120 lots au total.

Ainsi, de nouvelles inscriptions à l'école sont envisageables pour la prochaine année scolaire.

Il est réel que les effectifs montrent une tendance à la baisse depuis plusieurs années. L'école Guy de Maupassant a d'ailleurs déjà fait l'objet de fermetures de classe en élémentaire (aux rentrées 2010, 2013 et 2015). Néanmoins, vous avez pu constater que l'équipe enseignante avait évalué un effectif de 169 enfants inscrits pour la rentrée de septembre 2015 et qu'en réalité 178 enfants ont

.../...

été scolarisés à cette période (3 départs mais 12 inscriptions au cours de l'été). Ainsi, le nombre d'élèves scolarisés en élémentaire en septembre 2015 était inférieur de seulement 3 élèves au seuil de fermeture appliqué à cette date. C'est pourquoi, nous insistons sur le fait que les estimations d'effectifs sont supérieures au seuil de fermeture actuel et peuvent encore évoluer à la hausse avec des inscriptions tardives.

Aussi, nous vous demandons de tenir compte des projets communaux à venir et des estimations d'effectifs envisagés afin de maintenir le nombre de classes actuel en élémentaire. En effet, la fermeture d'une classe le jour de la rentrée, au-delà de l'angoisse que ce changement brutal générera chez les élèves, les parents et l'équipe enseignante, donnera lieu également à une dégradation inacceptable des conditions de scolarisation de nos enfants, créant des classes en sureffectif à court terme.

Nous comptons ainsi sur votre compréhension et votre bienveillance afin de favoriser la scolarisation de nos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Nous nous tenons à votre disposition pour en échanger et vous adressons, Monsieur l'Inspecteur, nos salutations respectueuses.

Copie pour information à :

- Mme OIRY, directrice de l'école Guy de Maupassant
- Mr TUDAL, Inspecteur de l'Education Nationale,
- Mr DOUAUD, D.D.E.N.,
- Mr BESNIER, maire de Petit-Mars,
- Mr MENARD, député
- F.C.P.E. 44,

Pour l'A.P.E.



Mme LONDERO
Présidente